

Publié sur Radio86.fr (<http://www.radio86.fr>)

Le "Made in China" dans le collimateur



Des jouets "Made in China" rappelés en raison de leur toxicité (Image: Radio86)

Après l'antigel dans les dentifrices, les produits toxiques dans la nourriture pour animaux domestiques et maintenant le plomb dans les jouets, le « Made in China » qui envahit notre quotidien, hante désormais nos esprits. Face à ces récents scandales qui ternissent l'image des exportations chinoises, le gouvernement chinois se veut rassurant et lance un vaste programme d'inspection des produits fabriqués en Chine.

Avec **Jacques Gravereau**, Président de l'**Institut HEC-Eurasia** et **Sébastien Breteau**, Président d'**Asia Inspection**, société spécialisée dans le contrôle qualité et l'audit des usines chinoises.

18 millions de jouets fabriqués en Chine et présentant des risques pour les enfants ont été rappelés par le géant américain du jouet Mattel. Ce n'est pas la première fois que des jouets ou des produits « made in China » sont retirés du marché pour des raisons de sécurité. En un an, 86 millions de produits fabriqués en Chine ont dû être rappelés. Selon la Commission européenne, près de la moitié des notifications d'alerte pour produits dangereux non alimentaires ont pour origine principale, la Chine. Peu étonnant finalement dans la mesure où la Chine est véritablement devenue l'usine du monde. A titre d'exemple, la Chine produit à elle seule 80% des jouets vendus dans le monde selon l'Association des jouets Chine. Suite à ces scandales, Pékin a pris la défense de ses exportations. "Plus de 99% de nos produits sont aux normes" a déclaré Li Changjiang, le directeur de l'Administration générale du contrôle de qualité de l'inspection et des quarantaines. Plus récemment, il a d'ailleurs ajouté que 85 % des quelque 20 millions de jouets rappelés par Mattel l'ont été à cause d'erreurs de design dont les fabricants chinois ne sauraient endosser la responsabilité. Seuls 15 % ont été jugés peu sûrs à cause de l'emploi de la peinture au plomb, dangereuse pour la santé si ingérée ou inhalée, cité par l'AFP. Ainsi c'est la question de la responsabilité qui est posée : si les fabricants chinois sont mis en cause, qu'en est-il alors de l'importateur ou du concepteur du produit ?

Selon Sébastien Breteau, d'Asia Inspection, il est de la responsabilité de l'importateur de s'assurer que ses productions fabriquées en Chine respectent les normes en vigueur dans le pays de commercialisation. "Dans le cas de l'affaire Mattel, c'est Mattel qui a commandé les jouets et qui n'a pas mis en place en amont les contrôles qualité nécessaires" explique Sébastien Breteau. "Les tests en laboratoires n'ont pas été réalisés, on peut donc dire qu'il y a eu négligence de la part de Mattel". Aujourd'hui pour répondre aux exigences de coûts et de délais, les entreprises chinoises se livrent une concurrence effrénée et n'ont pas encore intégré les notions de qualité et de sécurisation de la chaîne de production. "C'est aux acheteurs occidentaux de

s'assurer de la qualité des produits qui sortent des usines chinoises" explique Jacques Gravereau. "Quant au respect des normes, on ne peut pas demander à l'usine chinoise de toutes les connaître poursuit Sébastien Breteau. C'est de la responsabilité du donneur d'ordre de vérifier que les produits sont bien en conformité avec les normes du pays de commercialisation".

Suite à ses scandales, Pékin veut se montrer rassurante et responsable. Vendredi 17 août, la vice-premier ministre Wu Yi a été nommée à la tête de la commission chargée de superviser la qualité des produits chinois. Par ailleurs, une enquête est en cours sur les cas de malfaçons de jouets et le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour des contrôles plus efficaces. Des efforts doivent également être faits du côté des entreprises en montrant que l'on peut délocaliser sans pour autant sacrifier la qualité. Cela implique un durcissement du cahier des charges, un contrôle réel de l'usine sur place et des modes de production. Il en va de la réputation de la marque et de la sécurité des consommateurs.

Auteur: [Marion Zipfel](#)

Source URL:

<http://www.radio86.fr/decouvrir-et-apprendre/business/4693/le-made-in-china-dans-le-collimateur>

© 2007 FutuVision Media Ltd. Tous droits réservés